

## AIDE SOCIALE, SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT, PROMOTION ET COMICES

# LE DÉPARTEMENT VOTE LA RÉPARTITION DE PRÈS DE 100.000 EUROS DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE COSTARMORICAINE

**Les élus départementaux ont voté, lundi 27 novembre, la répartition de près de 100.000 euros au titre des politiques agricoles. Ces fonds ont vocation à venir en aide à des exploitants en difficulté, ils soutiennent des démarches environnementales ou participent à la promotion de l'agriculture auprès du grand public.**

Pour Alain Cadec, *président du Département et député européen*, « plus qu'un pilier de notre économie, l'agriculture représente à nos yeux un pan entier de notre identité. Nous avons choisi de soutenir celles et ceux qui en sont les acteurs aujourd'hui. Nous les accompagnons à faire face, dans le cas de difficultés passagères mais aussi pour mieux affronter les défis qui se présentent. C'est pourquoi le Département consacre chaque année plus de 10 millions pour soutenir un secteur parmi lequel on compte 7300 exploitations costarmoricaines où travaillent plus de 18.000 personnes ».

## COMICES AGRICOLES ET FILIÈRE ÉQUINE

Pour la troisième année consécutive, le Département apportera un soutien financier à l'organisation des comices agricoles. « Ces fêtes conviviales participent à l'animation de nos territoires. En valorisant l'agriculture auprès du plus grand nombre, elles favorisent le lien entre le monde paysan et la population locale ou de passage et soulignent un patrimoine qu'il faut préserver », commente pour sa part Loïc Roscouët, *conseiller départemental du canton de Mûr-de-Bretagne, délégué à l'agriculture*.

21 comices agricoles vont recevoir une aide de 500 euros. Dans le même temps, le Département réaffirme également son soutien en faveur de la filière équine. Plus de 30.000 euros d'aides sont votées pour soutenir l'organisation de manifestations de promotion comme les foires équines de Montbran, Bulat-Pestivien, Eréac, Kérien, Plaintel ou le concours départemental de chevaux de trait bretons.

## AIDES EXCEPTIONNELLES EN FAVEUR D'EXPLOITANTS LAITIERS

Le Département vote l'attribution de 20.000 euros au titre du Fonds de consolidation des exploitations agricoles. Ces aides exceptionnelles, versées dans le cadre des politiques sociales de soutien aux agriculteurs concernent quatre exploitations laitières.

## AIDE AUX PROJETS PORTEURS D'UN BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL

Le fonds de soutien au développement agricole est par ailleurs mobilisé à hauteur de 42590 euros. D'une part, le Département choisit de soutenir quatre projets d'installation, en serres, d'équipements à bénéfice environnemental : dispositifs de recyclage des solutions nutritives et récupération d'eau de pluie. D'autre part, la collectivité départementale octroie une subvention pour un projet de transformation à la ferme. Celle-ci permettra de produire des farines et du pain à partir de céréales produites sur place. « Notre soutien au développement agricole vise à aider les projets s'inscrivant dans des démarches de développement durable avec des mesures porteuses d'innovation, de valeur ajoutée... C'est ainsi que nous soutenons concrètement les agriculteurs dans l'évolution des pratiques », estime Erven Léon, *vice-président du Département chargé de l'économie et de l'agriculture*.

## CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

YVES COLIN

Cabinet du Président

T. 02 96 62 46 56

Port. 06 89 09 52 08

yves.colin@cotesdarmor.fr